

LABORATOIRE CDPC



Colloque

Du mensonge

à l'infox.

Quelle part

de vérité ?



Vendredi 3 décembre 2021

à partir de 9h30



Faculté de droit • Amphi 300

Responsables scientifiques :

Sylvie SCHMITT

sylvie.schmitt@univ-tln.fr

Julien GIUDICELLI

julien.giudicelli@gmail.com



FACULTÉ
DE DROIT

UNIVERSITÉ DE TOULON

DU MENSONGE À L'INFOX. QUELLE PART DE VÉRITÉ ?

9h00 Accueil des participants

9h15 Discours d'ouverture

9h30 Première partie

TU NE MENTIRAS POINT

Sous la présidence de **Julien Giudicelli**, maître de conférences en droit public, membre de l'Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux, membre associé du CDPC J.C. Escarras

9h30 **Thierry Dominici**, enseignant-chercheur, docteur en sciences politiques, membre de l'Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux
L'hypothétique manipulation de l'opinion par les sondages

10h00 **Michaël Bardin**, maître de conférences en droit public, membre du centre Biens-Normes-Contrats, Université d'Avignon
Le mensonge en ligne : la loi contre la manipulation de l'information

10h30 Pause

11h00 **Laurent Pennec**, maître de conférences en droit privé, membre du CDPC J.C. Escarras, Université de Toulon
Le mensonge contractuel

11h30 **Guillaume Champy**, maître de conférences en droit privé, membre du centre Biens-Normes-Contrats, Université d'Avignon
De l'expression à la réception du mensonge en droit pénal

12h00 Débats

12h00 Pause-déjeuner

DU MENSONGE À L'INFOX. QUELLE PART DE VÉRITÉ ?

14h00 Deuxième partie

... SAUF EN CAS DE NÉCESSITE

Sous la présidence de **Sylvie Schmitt**, maître de conférences en droit public, membre du CDPC J.C. Escarras, Université de Toulon

14h00 **Julien Giudicelli**, maître de conférences en droit public, membre de l'Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux, membre associé du CDPC J.C. Escarras

Part et départ nécessaires du mensonge

14h30 **Alexandre Zabalza**, professeur de droit privé, membre de l'Institut des Sciences Criminelles et de la Justice, Université de Bordeaux

Truth or Dare : l'Oïkolapse reboots Titanic ?

15h00 Pause

15h30 **Thierry Santolini**, maître de conférences en droit public, membre du CDPC J.C. Escarras, Université de Toulon

« Gouverner, c'est faire croire » : du bon usage du mensonge en politique selon Machiavel

16h00 **Sylvie Schmitt**, maître de conférences en droit public, membre du CDPC J.C. Escarras, Université de Toulon

La part de la vérité sociale dans le mensonge fiscal

16h30 Débats

17h00 Fin du colloque

DU MENSONGE À L'INFOX. QUELLE PART DE VÉRITÉ ?

La capacité de dire la vérité n'est sans doute pas la plus partagée en ce monde mais ne pas être objectif ne signifie pas nécessairement mentir. Il existe plusieurs degrés entre la vérité, la vérité arrangée et le mensonge. C'est ce qui explique les différentes lectures, plus ou moins fidèles, de la réalité par les médias, politiques et scientifiques. Le colloque « Du mensonge à l'infox. Quelle part de vérité ? » se propose d'examiner la conception du mensonge et, a contrario, de la vérité, dans une société où se développent les fausses informations appelées également « infox ». Le droit peut les réprimer, parfois les laisser passer et, quelques fois même, les favoriser lorsque les infox servent des intérêts politiques et économiques.

Les intervenants sont ainsi invités à nous expliquer l'usage des infox, hier et aujourd'hui, ainsi que leur traitement par le droit. L'objectif fixé par le colloque est de dépassionner le débat actuel sur les infox en le replaçant dans une continuité historique et idéologique afin de mieux en saisir la complexité et les difficultés juridiques à les réprimer. Car, au-delà de la posture juridique excluant le mensonge, se profile la nécessité politique d'y recourir.

COMITÉ D'ORGANISATION

Sylvie Schmitt,

MCF HDR, CDPC J.C. Escarras, Université de Toulon

Julien Giudicelli,

MCF HDR, Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux

